

Liberte Politique

/

Pourquoi Emmanuel Macron s'obstine à vouloir inscrire l'IVG dans la Constitution ?

Article rédigé par JDD, le 29 octobre 2023

Source [JDD] : Sur X (ex-Twitter) Emmanuel Macron annonce qu'un projet de loi pour inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution sera présenté en Conseil des ministres d'ici la fin de l'année.

Inscrire dans la Constitution la « *liberté* » des femmes, qui leur « *est garantie* », d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG). Tel est le projet d'[Emmanuel Macron](#). Ce dimanche 29 octobre, dans la matinée, le chef de l'Etat a confirmé par un post sur X sa volonté de déposer un projet de loi constitutionnelle au [Conseil d'État](#) en début de semaine.

Il sera donc ajouté à l'article 34 de la Constitution que « *la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme, qui lui est garantie, d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse* ».

[Lire la suite](#)